

Thème 2 : Activités économiques

Fiche 2.2

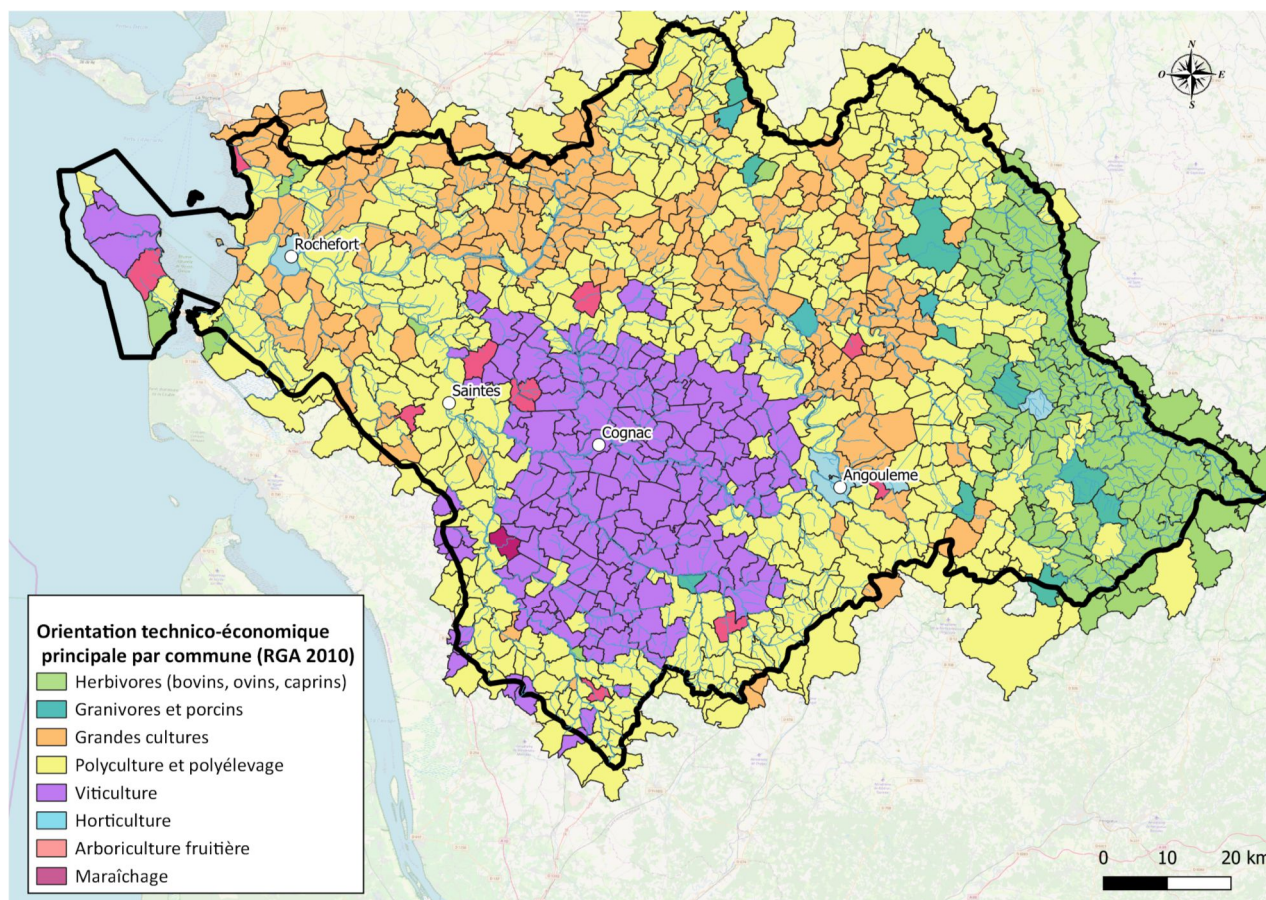
Evolution de l'activité agricole



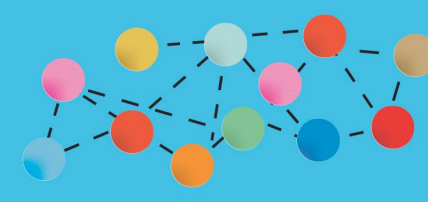
Evolution de l'agriculture

Les dernières données fiables disponibles sont celles du recensement agricole de 2010, qui peuvent être mise en perspective avec celles des recensements de 1988 et de 2000. Les grandes tendances suivantes sont observées :

- ◆ **Très forte baisse du nombre d'exploitations agricoles**, de 26 760 exploitations en 1988 à 17 185 en 2000 puis 12 517 en 2010 (-53%). Cette tendance se poursuit, surtout en élevage et grandes cultures, moins en viticulture.
- ◆ Surface agricole en légère baisse, de 775 999 ha en 1988 à 749 015 en 2010 (-4%) et phénomène d'**agrandissement des exploitations** (surface agricole et chiffre d'affaire), en lien avec la baisse du nombre d'exploitations.
- ◆ **Surfaces toujours en herbe très en recul, - 42%** entre 1988 et 2010 (de 141 827 ha à 82 109 ha).
- ◆ **Emploi agricole qui a chuté drastiquement entre 1988 et 2010** (-76%) et vieillissement des chefs d'exploitations. **Revenus extrêmement disparates** entre les exploitations et selon les conjonctures économiques et climatiques de l'année. La situation est particulièrement difficile en élevage.
- ◆ **Selon les secteurs du bassin, des orientations technico-économiques principalement en grandes cultures (partie médiane et aval), polycultures-élevage (partie médiane et aval), élevage (amont du bassin) et viticulture (Cognaçais).** Baisse du nombre d'exploitations orientées élevage, au profit d'exploitations orientées grandes cultures.
- ◆ Depuis la crise de 1990, **stabilité du nombre d'exploitation viticole et bons résultats économiques.**
- ◆ En ex-Poitou-Charentes, le secteur agricole dégage **4,4% de la valeur ajoutée régionale** en 2007, contre 3% pour les autres régions



En matière d'évolution récente des assolements, on note entre 2012 et 2017 (source RPG) une stabilisation des surfaces en prairies et cultures fourragères et une **légère baisse des cultures céréales (notamment du blé et du maïs)** qui représentent la majorité des surfaces). Les cultures d'orge, colza, protéagineux et légumineuses sont cependant en hausse.



Fiche 2.2

La valeur des productions agricoles

Les données économiques ne sont connues qu'à l'échelle des régions et départements (données de l'Agreste). La valeur des productions agricoles en 2016 était de 985 millions d'euros en Charente et 1,1 milliards en Charente-Maritime soit :

2 milliards € de production agricole en Charentes, dont :

Vigne
986 millions €

Céréales et oléagineux
330 millions €

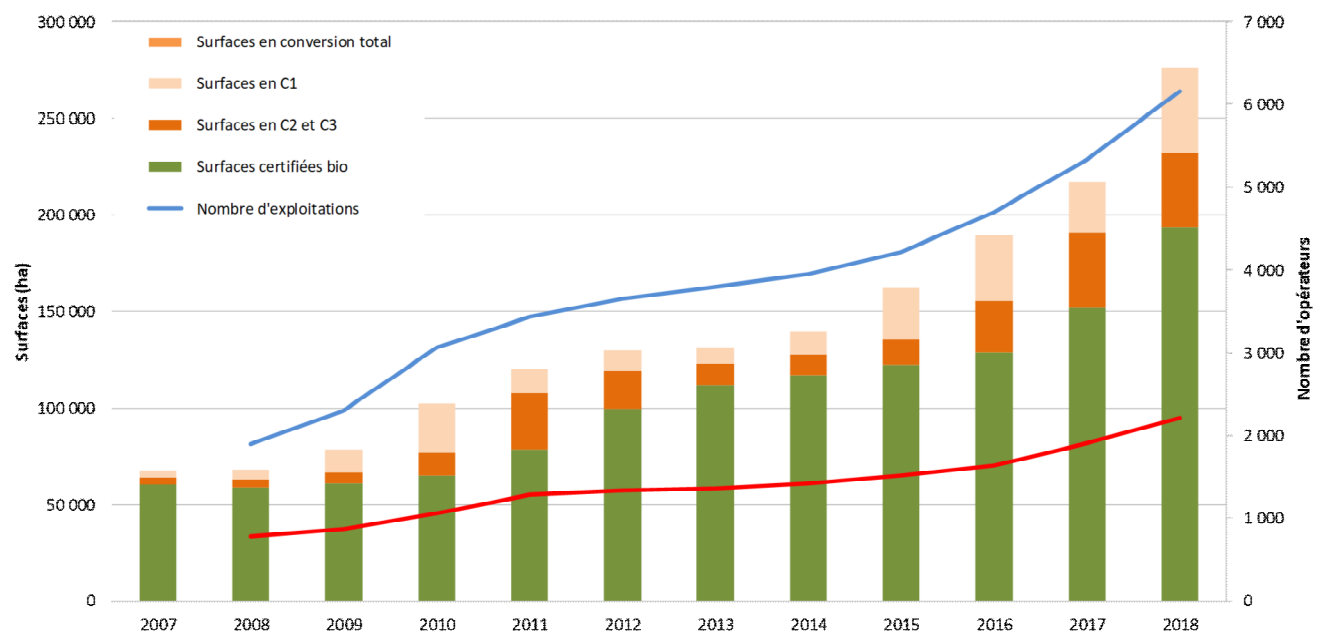
Produits animaux
254 millions €

Fruits et légumes
70 millions €

L'agriculture biologique

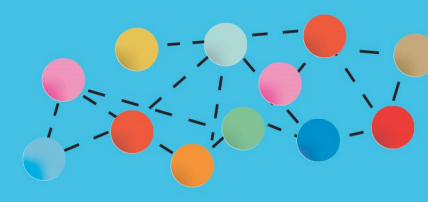
Chiffres de l'agence bio: en 2018, on recensait **700 exploitations labellisées en AB** en Charente et Charente-Maritime, avec 22 000 hectares certifiés soit près 3% de la surface agricole utile : c'est moins que la moyenne française (7,5%) mais comme ailleurs le secteur est dynamique, avec une forte augmentation du rythme des conversions : +13% entre 2017 et 2018 par exemple.

En 10 ans (de 2008 à 2018) le nombre d'exploitations a plus que triplé, de même que le nombre d'opérateurs (transformateurs, distributeurs et importateurs). Ci-dessous les chiffres Nouvelle Aquitaine :



Sur le bassin de la Charente, ce sont en large majorité les **surfaces en prairies, cultures fourragères et céréales** qui sont converties.

Les tendances en matière d'agriculture biologique montrent que le marché est en plein essor, les filières se structurent et les conversions se multiplient, surtout en polyculture-élevage et en maraîchage. Si les surfaces sont encore marginales—en particulier sur le bassin de la Charente—l'évolution des besoins des consommateurs et des marchés devrait amplifier la dynamique.



Fiche 2.2

Quelle perception de l'agriculture ?

La profession agricole se sent souvent pointée du doigt et dénonce une dégradation de la perception de la profession par la population, ainsi que des rapports avec les riverains.
L'agriculture (surtout celle dite conventionnelle) est effectivement souvent au cœur de l'actualité et des débats, voir stigmatisée, **mais qu'en est-il de la perception de l'agriculture au sens large et du métier d'agriculteur ?**

Plusieurs enquêtes d'opinion (Ipsos, 2018, « les français et l'Agribashing » et Opinion Valley, 2018, rapport des français à l'agriculture ») montrent que:

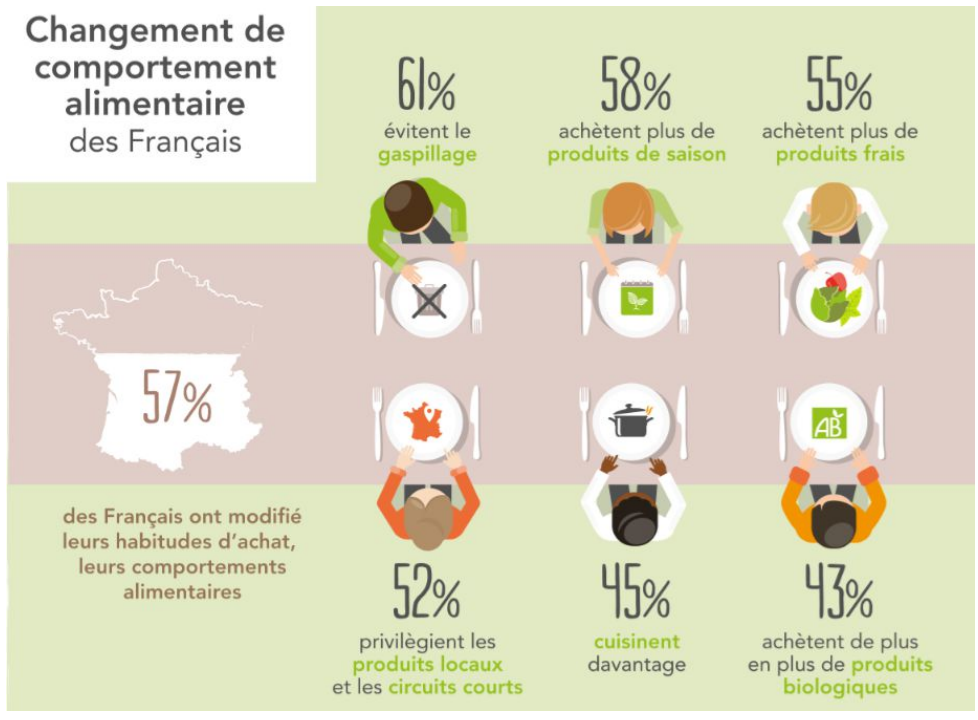
- ◆ Les agriculteurs bénéficient d'une bonne image, avec 84% de bonnes opinions ;
- ◆ Les français reconnaissent les efforts des agriculteurs dans le domaine de la traçabilité des produits (78%), de la qualité des aliments (66%), mais c'est moins le cas pour l'utilisation des intrants (57%), le bien-être animal (56%) et la préservation de la biodiversité (55%). Quand on parle « d'agriculture », cela tombe à 27% pour la réduction des intrants, 31% pour la préservation de l'environnement ;
- ◆ Les français ont conscience des critiques subies par la profession (66%) et qu'il s'agit de menaces pour les agriculteurs et leur activité ;
- ◆ Une majorité de sondés estime néanmoins que les agriculteurs polluent les eaux et les sols (59%) ;
- ◆ Les pourfendeurs de l'agriculture conventionnelle et leur relais (associations environnementales, médias), ne sont pas pour autant jugés comme étant de confiance pour informer sur l'agriculture.

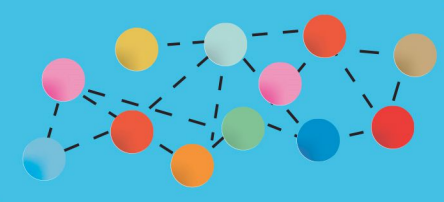
Il apparaît, vu les résultats selon la formulation des questions, **que les français apprécient plus leurs agriculteurs que leur agriculture et plus particulièrement le modèle « productiviste ».** En outre, si les « jeunes » soutiennent les agriculteurs, ils sont plus critiques que les autres sur les aspects environnementaux et bien-être animal.

Quelle perception de l'agriculture biologique ?

En ce qui concerne l'agriculture biologique, un sondage mené par l'Agence bio (février 2019) a montré que les français achètent de plus en plus des produits « bio » (en 2019, 12% mangent quotidiennement des produits labellisés AB) et modifient leur habitudes alimentaires (voir visuel ci-contre).
A noter que les jeunes achètent plus des produits AB que la moyenne des français et ont l'intention d'augmenter leur consommation.

Changement de comportement alimentaire des Français





Fiche 2.2

L'évolution de la politique agricole commune (PAC)

Historiquement liées aux volumes de production, les aides PAC européennes sont progressivement découplées de ces volumes depuis 2006 pour être attribuées, en France, en fonction des **surfaces** déclarées. Depuis 2013, il n'y a donc plus de lien entre la production de l'exploitation et le montant des aides.

Avec la nouvelle PAC votée en 2015, on note un glissement progressif des aides du 1er vers le 2nd pilier, avec pour objectif d'orienter progressivement les aides agricoles **en faveur de l'élevage**, de l'emploi, de l'installation de nouveaux agriculteurs et de la performance économique, environnementale et sociale des territoires ruraux.

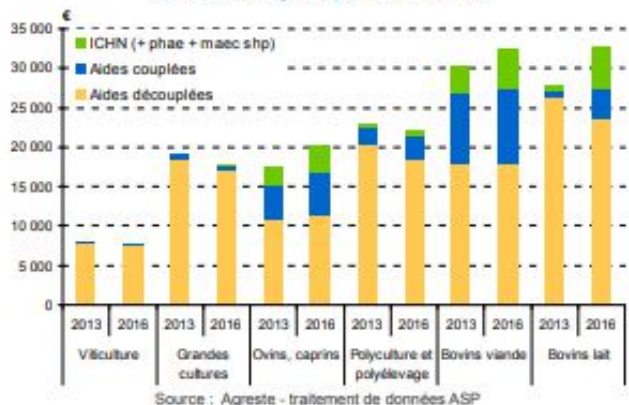
Le rééquilibrage des aides favorise les exploitations d'élevage, notamment grâce à l'ICHN et les aides couplées. Les aides en grandes cultures baissent légèrement en revanche, sans être compensées. Ce rééquilibrage a donc plutôt bien profité au département de la Charente pour les exploitations d'élevage, moins pour la Charente-Maritime plus tournée vers les grandes cultures.

A noter que si les montants d'aide à l'hectare ont baissé, les montants par exploitation sont stables (agrandissements).

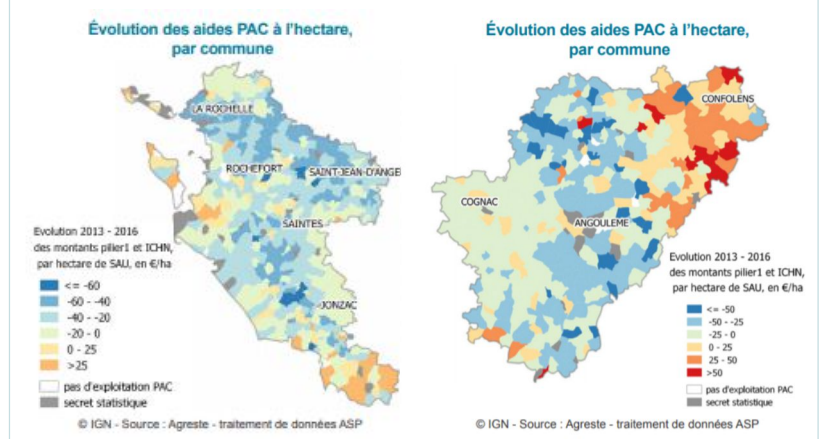
La PAC est constituée de deux piliers :
Le 1er porte sur le soutien des marchés et des prix agricoles, conduisant au paiement des aides directes : un droit au paiement de base, un paiement vert et un paiement redistributif (en faveur des petites structures). Le 2nd pilier est consacré au développement rural et aux mesures environnementales : mesures agro-environnementales et climatiques, conversion en agriculture biologique, assurance récolte et indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN).

Département de la Charente :

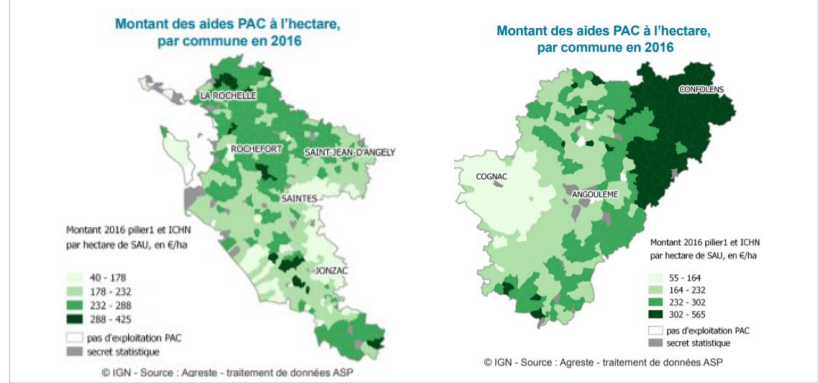
Aides PAC pour les principales OTEX (orientations technico économiques), montants moyens par bénéficiaire



Evolution des aides :



Montant des aides :



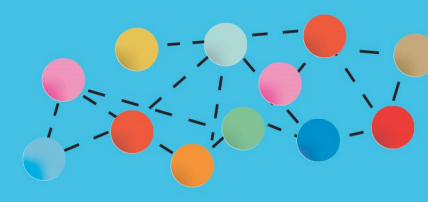
Quelle future PAC ?

Une réforme importante de la PAC, qui s'appliquera en 2021, est en cours de discussion. Il semble se dessiner une réforme profonde du cadre de cette politique, avec la fixation d'objectifs communs (économiques, écologiques, sociaux) et l'introduction de subsidiarité en laissant aux Etats le soin de déterminer les moyens de mise en œuvre (« plans stratégiques ») et donc de leur permettre une modulation du critère des aides.

Cela signifie que le cadrage européen de la politique agricole sera moindre et que les stratégies nationales pourront diverger. Si la commission souhaite afficher une PAC plus « verte », en raison des craintes de distorsion de la concurrence entre Etats, il y a un risque certain que le facteur environnemental ne soit pas prioritaire dans les déclinaisons nationales et qu'il y ait des distorsions de concurrence entre Etats.

Les dotations globales devraient par ailleurs être revues à la baisse (baisse de 5% du budget global).

Si beaucoup d'incertitudes entourent encore l'évolution de la PAC, il ne semble pas qu'elles entraineront à court terme une révolution profonde des systèmes agricoles et de l'intégration des questions environnementales.

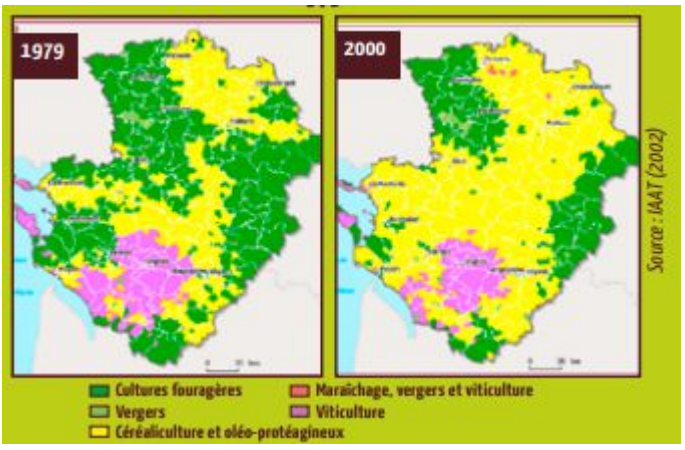


Fiche 2.2

Quels peuvent être les services écosystémiques rendus par l'agriculture ?

Les écosystèmes agricoles rendent des services à la société, aux agriculteurs et à la biodiversité. L'INRA a mené en 2017 une étude (« les services écosystémiques rendus par les écosystèmes agricoles ») sur cette thématique et a évalué une centaine de ces services potentiels (stockage carbone, besoins azotés, etc.)

Les paysages bocagers, des milieux multifonctionnels et riches en biodiversité mais menacés sur le bassin



Au gré des remembrements et des retournements de prairies, les paysages bocagers se sont fait de plus en plus rares sur le territoire Charentais.

Ces paysages sont désormais peu représentés sur le bassin de la Charente, **cantonnés à l'est du bassin et à l'amont de la Boutonne**, ainsi que de façon plus ou moins relictuelle sur les secteurs de marais rétro-littoraux et îliens.

L'institut d'aménagement du territoire a mené en 2009 une étude d'envergure pour dimensionner le recul du linéaire de haies et conclut sur 36% de perte entre les années 1960 et la période 2000-2006 en Poitou-Charentes.

Ces milieux sont pourtant d'une importance écologique particulière, de part :

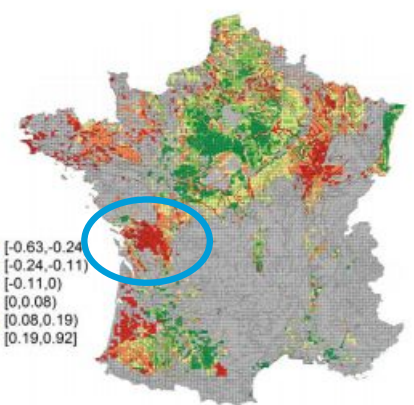
- la fonction de **corridor écologique** permise par le maillage de haies, bosquets et vieux arbres
- La **fonction d'habitat** pour de nombreuses espèces quelles soient « banales » ou « remarquables » et dont la survie dépend parfois de la conservation de ce type d'habitat
- La **limitation des ruissellements** et donc des phénomènes érosifs, la réalimentation des nappes souterraines par infiltration favorisée par le système racinaire, ainsi que la diminution des transferts de polluants

Si la tendance est aujourd'hui à la préservation du bocage (documents d'urbanisme, trames vertes et bleues, etc.) il est peu probable que les surfaces disparues soient tendanciellement restaurées : mutation de l'agriculture, recul de l'élevage, etc. Il en est de même pour les prairies, qui sont des espaces riches en biodiversité et en services rendus vis à vis des enjeux de l'eau, mais qui sont menacées par la disparition progressive de l'activité d'élevage sur certains secteurs.

Les sols agricoles, puits à carbone ? Pas en Charentes, pour l'instant

Selon l'INRA, les sols des systèmes de grandes cultures françaises tendent aujourd'hui à **déstocker légèrement du carbone** (-0,3 pour mille chaque année). Sur le bassin de la Charente, le stock initial dans le sol est très élevé et les résultats de l'étude laissent entendre que les systèmes de cultures pratiqués ne permettent pas de retenir l'azote dans les sols, d'où un important déstockage.

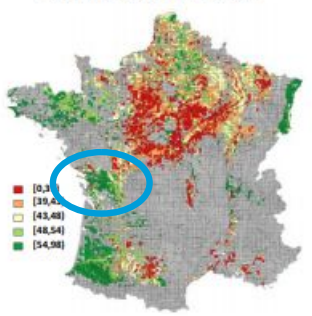
L'atteinte de l'objectif « 4 pour mille » carbone supposerait donc une forte évolution des systèmes de culture (+ de matière organique dans les sols). Cependant, les conditions qui permettent de stocker beaucoup de carbone dans les sols sont encore incertaines aujourd'hui.



Stockage moyen annuel de C dans l'horizon 0-0,3m du sol estimé pour des systèmes de culture conduits avec les pratiques agricoles observées (en %)

Les services biologiques et agronomiques :

c. Contribution de l'écosystème à la couverture des besoins azotés des cultures



Les écosystèmes agricoles rendent aussi service aux agriculteurs : **pollinisation des espèces, structuration du sol, fourniture d'azote minéral aux cultures** (40 à 50% des besoins des cultures en moyenne, 55 à 90 en Charente (cf carte ci-contre)).

Les sols « vivants » et bien structurés permettent par ailleurs, au bénéfice de toute la société, de **limiter les phénomènes érosifs et coulées de boues, de stocker et restituer l'eau, de limiter les transferts polluants, etc.**